

définitivement le roi et enlever à l'administration tout prétexte d'opposition, il confirme que « M. Michelis uniquement occupé de ses leçons n'exercera aucune influence sur l'administration diocésaine. »¹⁾ Cette apologie fervente de son ami et la remarque finale de la lettre exprimant « l'anxiété » avec laquelle il attendra la décision royale démontrent tout l'intérêt que Laurent attache à la nomination de Michelis qui a été effectivement l'esprit le plus instruit et le plus cultivé de l'équipe réunie par ses soins. Le roi abandonne d'ailleurs rapidement ses réserves et Michelis arrive à Luxembourg le jour du Vendredi-Saint de 1845.

La décision royale de limiter les chaires accordées à des professeurs étrangers au nombre de deux, déjoue les calculs du vicaire apostolique qui s'est déjà abouché, en dehors de Michelis, avec deux autres anciens compagnons, L. Fey et Suhs. Il s'en explique au roi dans une requête et confesse son embarras. Il existerait une issue grâce à l'octroi immédiat de la naturalisation au dernier, J.-L. Suhs qui exerce depuis plus d'une année les fonctions d'aumônier à l'hospice civil²⁾. Une lettre ultérieure au gouvernement envisage une autre solution³⁾. Suhs serait provisoirement admis à enseigner tout en restant aumônier de l'hospice ; il renoncerait à son traitement de 800 fl qui serait distribué en bourses d'études. La loi sur le cumul ne lui serait pas applicable puisque, comme aumônier de l'hospice, Suhs ne touche pas de rémunération sur le trésor, mais jouit des fruits d'un bénéfice fondé ad hoc. Le conseil de gouvernement et le roi acceptent cette combinaison⁴⁾.

Le 27 février Laurent informe le gouvernement de la nomination de son secrétaire Jean Michel Fœhr comme président du séminaire⁵⁾. Nicolas Adames, vicaire-administrateur de la paroisse de Notre-Dame (ancienne paroisse St-Pierre) prend le poste de secrétaire. En choisissant la dénomination de « président » pour mieux distinguer le directeur du séminaire d'avec ceux de l'Athénée et de l'École normale, Laurent contrarie le gouverneur qui trouve le titre peu usuel et préférerait la qualification de « supérieur ». Il ne semble pas que le vicaire ait répondu à cette suggestion, et Fœhr continue à porter le titre de président (Praeses). En définitive le personnel enseignant se compose du président-économe Fœhr et des professeurs Michelis (dogmatique), Suhs (droit canon), L. Fey (histoire ecclésiastique et liturgie), Kneip (morale) et Schmit (exégèse), soit de trois Luxem-

¹⁾ Cette promesse a été observée. C'est seulement après le départ de Laurent, en mai 48, que Michelis a cherché à acquérir de l'influence sur les affaires religieuses, s'est jeté dans l'arène politique et dans la polémique violente.

²⁾ Laurent au roi, 5 septembre 1844. Arch. de l'Evêché.

³⁾ Laurent au gouvernement, 2 avril 45, AGL, Rég. 1842-1856, N° 115.

⁴⁾ Le 14 décembre 1847 Laurent annonce la nomination définitive de Suhs qui a obtenu entretemps sa naturalisation.

⁵⁾ Né à Echternach, Jean Fœhr fit ses études à Luxembourg et à Liège. Il enseigna la théologie à Trèves et à Namur qu'il quitta en 1839.